

## Intervention



# Restauration sur le dos des locataires

Comité de citoyens de St-Gabriel

Numéro 6, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/57598ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Intervention

ISSN

0705-1972 (imprimé)

1923-256X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Comité de citoyens de St-Gabriel (1980). Restauration sur le dos des locataires. *Intervention*, (6), 6–8.

## Restauration sur le dos des locataires

**Devant les restaurations-expulsions, une seule solution pour les locataires du quartier Saint-Jean-Baptiste: l'unité et la mobilisation.**



### **Les locataires du quartier Saint-Jean-Baptiste**

Dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, quartier situé dans la haute-ville de Québec, nous sommes à 87% locataires. Nos revenus, pour la plupart, sont très bas. Nous sommes, en grande majorité, petits travailleurs des services (caissiers, secrétaires, téléphonistes, préposés à l'entretien, serveurs dans les restaurants) ou ouvriers sous-rémunérés. D'autre part, plusieurs d'entre nous sont chômeurs, assistés sociaux, étudiants ou retraités vivant difficilement de prestations toujours insuffisantes. Certains vivent dans le quartier depuis longtemps. Ils ont payé leur logement bien des fois depuis ce temps-là. D'autres sont arrivés dans le quartier parce que c'était l'endroit où ils avaient trouvé l'une des dernières réserves de logements à bon marché. D'ici peu, la population

actuelle du quartier risque de se voir évincer au profit d'une autre plus aisée et prête à payer le prix fort pour se loger. La situation que nous vivons présentement à l'intérieur du quartier rappelle, à bien des égards, celle vécu dans le vieux-Québec au début des années 60.

Depuis 1965, plus de 1,000 logements détruits, l'État (municipal, provincial et fédéral) fait tout pour nous expulser afin de développer un beau centre-ville où nous n'avons pas notre place. Comme une bonne partie du quartier se situe à l'intérieur du plan d'aménagement de la colline parlementaire, il faut faire de la place afin de loger tout ce beau monde. Avant c'était le bulldozer qui démolissait nos logements, aujourd'hui c'est le programme de restauration de la Ville et des autres paliers de gouvernement (fédéral et provincial) qui cherche à nous les enlever.

### **Comment les gouvernements s'y prennent-ils ou: le PAREL, un programme pour déloger les locataires.**

La ville administre à l'insu des locataires du quartier depuis l'été dernier un programme de restauration domiciliaire appelé PAREL (Programme d'Aide à la Remise en État des Logements). 1250 logements sont visés dans le quartier pour les cinq (5) prochaines années. Déjà, 76 propriétaires ont fait leur demande pour restaurer 300 logements. Le PAREL, c'est de l'argent prêté ou donné aux propriétaires d'un quartier désigné pour les aider à restaurer leurs logements. Le montant de l'aide accordée aux propriétaires et la forme de cette aide (partie en prêt et partie en subvention) varient selon la nature et le coût des travaux à effectuer. Cet argent vient surtout du fédéral et c'est la ville qui administre le programme.



L'État nous dit que ce programme est «pour aider les canadiens à être mieux logés». C'EST FAUX. Regardons les conséquences que ce programme a entraînées dans le quartier Saint-Sauveur (hausse moyenne de 33% du prix des loyers) et à Montréal. Nous verrons que c'est tout le contraire car:

- 1) en favorisant des restaurations souvent inutiles et trop dispendieuses par l'imposition de normes de construction inadaptées, discriminatoires et abusives,
- 2) en intervenant mal et trop tard sur des bons logements qu'il a laissés se dégrader au cours des ans par l'absence toujours actuelle d'une véritable politique populaire d'entretien et de conservation,
- 3) en écartant systématiquement les locataires dans la fixation des conditions de restauration et de location,
- 4) en fixant le taux d'intérêt des prêts aux propriétaires sur le prix du marché,
- 5) en établissant le prix du loyer restauré des propriétaires-bailleurs sur le prix déjà abusif du marché,
- 6) en intervenant de façon massive pour provoquer volontairement une hausse générale des loyers dans tout le quartier,
- 7) en ne gelant pas la hausse de taxation sur l'immeuble après restauration,
- 8) en ne tenant aucun compte de la capacité de payer des locataires,
- 9) en permettant les subdivisions,
- 10) en ne prévoyant aucun budget d'indemnisation pour les locataires délogés durant la durée des travaux et aucune garantie de relogement et de réintégration dans les lieux aux conditions antérieures,

L'État (municipal, provincial et fédéral) ne fait que servir les intérêts des propriétaires et autres capitalistes de la finance et de la construction qui veulent nous exploiter.

### **Le logement: droit social ou marchandise à profit?**

Dans un régime basé sur la propriété privée, il n'est pas surprenant que l'état cherche à favoriser les propriétaires au détriment des locataires. Ces derniers étant pour la plupart des travailleurs ordinaires, ils ne représentent donc pas pour l'État un instrument d'expansion économique. De l'autre côté, les propriétaires en ayant accès au marché des capitaux sont de ce fait la cible privilégiée de l'État pour entreprendre une relance économique et ce, sur le dos des locataires.

Ainsi, l'État utilise nos impôts pour nous enlever nos logements. Comme le crédit d'impôt aux propriétaires, la loi 107 du PQ — loi favorisant la conciliation entre propriétaires-locataires, les Programmes d'Amélioration de Quartier, le PAREL est encore un autre moyen concret utilisé par l'État pour enrichir les propriétaires et appauvrir les locataires.

Ces attaques ne sont pas surprenantes dans un système où la règle de conduite est la recherche du profit maximum pour ceux qui détiennent l'argent, ceux pour qui le logement n'est pas un droit social mais une marchandise à profit.

### **L'unité des locataires**

Dans ce contexte, nous locataires, devons être bien éveillés et unis dans une force organisée pour résister à ces attaques à nos droits. Il faut que tous les locataires s'occupent dès maintenant de la question du logement. Ce ne sont pas les propriétaires, les promoteurs, les banquiers et l'État qui vont le faire à notre place. Il faut résister ensemble aux restaurations-hausses-de-loyers-expulsions. Nous devons nous inspirer des actions des locataires des HLM, du Château Esplanade à Montréal, des Blocs verts à Québec. Des mouvements de regroupement et d'unité des locataires se développent de plus en plus dans la région comme le Groupement des locataires du Québec métropolitain, et dans la province comme le FRAPRU et le Regroupement pour le Gel des Loyers. Il faut se mobiliser pour garder nos logements et développer nos appuis. Seule notre unité peut faire

reculer ceux qui nous exploitent.

Devant ces attaques à nos droits, luttons:

Pour la conservation du stock de logement à bas loyer:

- non aux rénovations de luxe
- non aux démolitions et aux subdivisions.

Pour le maintien de la population résidente:

- non aux expulsions et aux évictions.

Pour des rénovations sans augmentation:

- non aux hausses de loyers dues aux restaurations
- non aux hausses de taxes suite aux travaux.

### **Un appel aux locataires**

Votre propriétaire a fait une demande au PAREL; Vous risquez une hausse de loyer suite aux travaux, une expulsion? Vous rencontrez des problèmes de logement?

Vous pensez que l'organisation des locataires c'est important et que vous avez un rôle à y jouer?

Ces revendications vous apparaissent justes?

Alors, contactez vos comités de logements ou vos comités de citoyens. Il leur fera plaisir d'accueillir d'autres locataires comme eux et de travailler ensemble à développer leur force et à défendre nos intérêts communs.

**Comité de Citoyens Saint-Gabriel**  
**845 des Zouaves, Québec, Qué.**  
**522-0454**